

► Aménagement de la rue de Degré

Reprise des travaux

PHASE 1

Du 17 février 2025 au 28 février 2025 au niveau de la zone de travaux la circulation sera régulée par un alternat par feux tricolores.

La circulation sera maintenue dans les deux sens.

Du 28 février 2025 au 09 avril 2025 arrêt de chantier.

Circulation dans les deux sens sans alternat.

PHASE 2

Du 09 avril 2025 au 28 avril 2025 au niveau de la zone de travaux la circulation sera régulée par un alternat par feux tricolores.

Le stationnement est supprimé dans l'emprise chantier pendant toute la phase travaux.

Les parkings P₄ et P₅ restent accessibles en venant de l'université.



PHASE 3

Du 28 avril 2025 au 30 avril 2025 la rue de Degré sera barrée de 1h30 à 7h du matin pour la réalisation des enrobés définitifs.

Une déviation sera mise en place par l'avenue Rubillard et la rocade.

Les parkings P4 et P5 seront inaccessibles de 1h30 à 7h du matin.

La circulation sera rétablie dans les deux sens sans alternat et l'accès aux parkings sera possible en dehors de ces horaires.

Les travaux :

L'entreprise HRC : en charge des travaux de terrassement et de voirie.

L'entreprise NCI PAYSAGE : en charge des travaux d'aménagements paysagers.

Les aléas climatiques ou techniques sont susceptibles de modifier les périodes de travaux annoncées.

Pour votre sécurité : Les zones de chantier seront interdites d'accès. Les accès aux entreprises riveraines seront maintenus.

Merci de votre compréhension.

L'information :

Retrouvez ces informations sur le site www.lemansmetropole.fr

rubrique ATTRACTIF / l'aménagement / les travaux / Le Mans/ Réalisation d'un tourne à gauche pour l'accès au parking public P4 et P5

Si vous avez une question, veuillez contacter :

la Direction de l'Aménagement urbain : 02 43 47 47 20